



**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE GATINEAU**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité du Canton de Low, tenue le lundi 16 septembre 2024, à 18 h, à la salle Héritage, sise au 4C, chemin d'Amour, Canton de Low (Québec) J0X 2C0, sous la Présidence de madame la Mairesse Carole Robert.

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS : Mesdames les Conseillères Joanne Mayer et Maureen Rice, et ainsi que messieurs les Conseillers Luc Thivierge et Ghyslain Robert.

ÉTAIENT ABSENTS : Madame la conseillère Maureen McEvoy et Monsieur le conseiller Lee Angus.

ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENTE : Madame Myrian Nadon, directrice générale et greffière-trésorière.

Madame la Mairesse Carole Robert constatant qu'il y a quorum déclare la séance ouverte.

AVIS DE CONVOCATION

Le 12 septembre 2024

Madame la Mairesse,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Carole Robert
Joanne Mayer, Maureen Rice et Maureen McEvoy
Luc Thivierge, Lee Angus et Ghyslain Robert

AVIS DE CONVOCATION vous est par la présente donné par la soussignée, Myrian Nadon, qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal le 16 septembre 2024 convoquée par la Directrice générale, au cours de laquelle le Conseil considèrera les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 16 septembre 2024
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Réception de l'avis de convocation
4. Pour retenir les services de madame Mireille Bertrand à titre d'Inspectrice municipale - Poste permanent à temps plein - À compter du 17 septembre 2024
5. Fermeture et levée de la séance extraordinaire du 16 septembre 2024

Lors de cette séance extraordinaire, qui sera tenue le **lundi 16 septembre 2024 à 18h00** à la salle Héritage, au 4C chemin d'Amour, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur les sujets mentionnés ci-haut.

FAIT à Low ce 12^e jour du mois de septembre 2024.


Myrian Nadon
Directrice générale et Greffière-trésorière



**2024-139 POUR ADOPTER L'ORDRE DU JOUR DE
LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU
16 SEPTEMBRE 2024**

**PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE JOANNE MAYER
APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MAUREEN RICE**

PAR CES MOTIFS, ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Madame la Mairesse Carole Robert, présidente de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

**2024-140 POUR RETENIR LES SERVICES DE
MADAME MIREILLE BERTRAND À TITRE
D'INSPECTRICE MUNICIPALE - POSTE
PERMANENT À TEMPS PLEIN - À COMPTER
DU 17 SEPTEMBRE 2024**

CONSIDÉRANT QUE le poste d'Inspecteur municipal est devenu vacant le 25 mai 2024 et que la Municipalité du canton de Low a adopté, lors d'une séance extraordinaire de son Conseil municipal, tenue le 19 juin 2024, la résolution portant le numéro 2024-095 aux fins de retenir les services de madame Sylvie Roy à titre d'employée contractuelle temporaire à temps partiel pour une durée indéterminée jusqu'à ce que le poste soit comblé et que celle-ci nous a malheureusement quittés quelques semaines plus tard;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé, le 14 mai 2024, à l'affichage du poste d'Inspecteur municipal sur son site Internet, sa page Facebook, ses babillards municipaux, sur le site Emploi Québec, celui de l'Union des municipalités du Québec et celui du journal Le Droit, dans le journal Low Down ainsi qu'auprès de la Cité collégiale et du Collège Algonquin;

CONSIDÉRANT QUE la Directrice générale et Greffière-trésorière a procédé à la pré-sélection et a rencontré les candidats retenus en entrevue les 9 juillet et 10 septembre 2024;

CONSIDÉRANT QUE la Directrice générale et Greffière-trésorière recommande au Conseil municipal de retenir les services de madame Mireille Bertrand à titre d'Inspectrice municipale;

CONSIDÉRANT QUE l'application des règlements d'urbanisme (règlements de zonage, de lotissement, de construction et relatif aux permis et certificats) est confiée au fonctionnaire désigné à cette fin par résolution du Conseil.

**PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE JOANNE MAYER
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GHYSLAIN ROBERT**

PAR CES MOTIFS, ce Conseil :

1. Mentionne que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.
2. Retient, sur la recommandation de la Directrice générale et Greffière-trésorière, les services de madame Mireille Bertrand, à titre d'Inspectrice municipale, à compter du 17 septembre 2024.
3. Souligne que madame Mireille Bertrand aura une période de probation de 3 mois, débutant le 17 septembre 2024 et se terminant le 16 décembre 2024.



2024-140

4. Nomme madame Mireille Bertrand à titre de personne désignée, aux fins d'appliquer les règlements d'urbanisme (règlements de zonage, de lotissement, de construction et relatif aux permis et certificats), ainsi que leurs amendements ou abrogations, à émettre des permis et certificats, à entreprendre des poursuites pénales contre tout contrevenant à toute disposition desdits règlements et l'autorise en conséquence à délivrer les constats d'infraction utiles à cette fin.
5. Abroge à toutes fins que de droit la résolution portant le numéro 2024-095.
6. Autorise, par la présente, madame la Mairesse Carole Robert et/ou la Directrice générale et Greffière-trésorière, madame Myrian Nadon, ou leurs remplaçants, à signer, pour et au nom de la Municipalité du canton de Low, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Madame la Mairesse Carole Robert, présidente de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

2024-141

**POUR ACCEPTER LA LEVÉE DE LA
SÉANCE**

**PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE JOANNE MAYER
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC THIVIERGE**

PAR CES MOTIFS, la présente séance est levée à 18 h 03.

Madame la Mairesse Carole Robert, présidente de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée.


Myrian Nadon
Directrice générale
et Greffière-trésorière


Carole Robert
Mairesse